

Malakoff, le 17 octobre 2018

Décision n°2018-33 chargeant un agent de l'intérim des fonctions de directeur du Centre de Cambrai

La Directrice générale de l'EPIDE,

Vu le Code de la défense, notamment ses articles R3414-10 et R3414-18,

Décide :

Art. 1^{er} : M. BELHADRI (Ben Amar), chef du service Education et citoyenneté au centre EPIDE de Cambrai, est chargé de l'intérim des fonctions de directeur du centre de Cambrai à compter du 22 octobre 2018.

Art. 2 : La Directrice des Ressources humaines est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



Nathalie HANET